

## Projet de loi de privatisation de La Poste : opposition et mobilisation !

Le 29 juillet 2009, le projet de loi de changement de statut de La Poste en société anonyme et d'ouverture de son capital était présenté en conseil des ministres en vu d'être déposé devant le Parlement dès la rentrée.

Le gouvernement persiste donc dans son choix idéologique, en appliquant une démarche purement dogmatique qui va à l'encontre du progrès social et de l'avenir du Service Public postal.

Vouloir enclencher une telle procédure d'urgence est la preuve de sa frilosité sur un tel dossier.

Isolé face aux votes unanimes de l'ensemble des organisations syndicales, aussi bien le 3 juillet au Comité Technique Paritaire, que le 16 juillet au Conseil Supérieur de la Fonction publique, il doit faire face depuis de nombreuses semaines aux luttes qui se développent dans les services en lien avec la population et ses élus locaux.

Dans le contexte de crise que nous vivons, plus que jamais, La Poste doit demeurer, un Service Public de proximité et de qualité pour tous les citoyens, dans la complémentarité de ses activités.

Sa vocation est bien de rester un Service Public qui puisse répondre aux besoins de la population tout en jouant un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire.

Continuons à exprimer notre opposition à ce projet de loi en relançant, en particulier, l'appel des cadres (<http://www.cgt-fapt.fr/Cadres>) et exigeons du président de la République un référendum en concrétisant une grande journée nationale unitaire de grève et de manifestations en septembre.



### Branche Poste

#### Invendable

De concert avec les représentants de l'État et du gouvernement, La Poste fait son bilan social tout en voulant convaincre que la privatisation est le seul salut. Mais qui voudra de cette entreprise orchestrant la médiatisation de l'effondrement de son activité première ? où 52% du personnel du Groupe est encore fonctionnaire et agit avec ses collègues de droit privé pour des droits uniformes dans le secteur ? où à force de pugnacité les femmes représentent 51% du personnel dont 43% dans l'encadrement ? où les rémunérations du « top ten » (Comex) ont évolué de 74% en 6 ans ? où cadres et non cadres ont confirmé de loin la CGT 1<sup>ère</sup> OS ? et mandaté ses administrateurs à remettre 7500 signatures d'une nouvelle pétition contre la privatisation au CA de juin? ... et où le tiers du personnel a plus de 50 ans, avec les ennuis à venir que cela laisse supposer ?

#### Mais il ne faut rien lâcher

D'où l'intérêt à agir et à renforcer la mobilisation. « Y'a des dégâts d'faits ». 500 millions d'€uros de bénéfices en 2008 vraiment grâce à l'ensemble des employés car leur nombre a diminué de 3 000 par rapport à 2007, dont 7 700 à la maison mère. Les cadres « fortement » sollicités payent leur tribut : + 500 sur la classe 4, mais - 600 sur la classe 3 !

Le taux d'encadrement n'atteint toujours pas 20%, les femmes ont encore du mal à dépasser la barre des 38% dans la classe 4 (on imagine les dégâts en groupes B et C, évidemment non dévoilés) et les rémunérations ne feront rougir personne. En moyenne nette mensuelle 3 200 €uros pour le groupe A, 2 300 pour la classe 3. Si La Poste est encore bien sur pied, elle ne le doit qu'à ceux qu'elle emploie. Elles et ils devront maintenir la pression pour que saute la goupille de la reconnaissance.

### Branche Télécoms

#### Transcom restructure

75% des salariés de Transcom France se sont mobilisés le 22 juillet contre le passage aux 30 heures et la baisse des salaires. La Direction projette d'imposer cette réduction invoquant la crise et la nécessité de réduire la masse salariale. Pour la CGT Transcom, ces mesures antisociales cachent un plan de licenciements. La Direction annonce que ce projet ne concernerait que les salariés en production et n'impacterait pas les cadres.

La CGT est consciente que les cadres seront confrontés à des mesures de dégraissage, sachant que les postes cadres sont fonction des effectifs productifs. Les agents de maîtrise et quelques cadres étaient aussi avec les personnels en lutte.

La mobilisation a permis de faire occulter l'idée d'un accord de réduction de temps de travail et d'avancer l'idée d'une négociation d'un accord GPEC, répondant aux besoins du personnel portant l'idée d'une Sécurité Sociale Professionnelle.

#### Seniors : signez la pétition !

Les négociations ont débuté et se poursuivront jusque fin septembre au moins.

Elle se déroulent dans un contexte national de destruction massive d'emplois dans le secteur des télécoms et, France Télécom n'est pas en reste malgré les résultats financiers florissants. Ce contexte social et la faiblesse des premières propositions de la direction rendent votre intervention indispensable, afin que votre voix soit entendue à la table des négociations.

C'est la raison pour laquelle la CGT met à disposition sur sa pétition, un ensemble de propositions visant à prendre en compte les attentes des salariés pour leur permettre de finir leur carrière sans discriminations, sans pressions ou mobilités géographiques forcées ; ou partir dans de bonnes conditions.

<http://www.cgt-fapt.fr/>

Union Fédérale



des Cadres

FLASH CADRES

## Échos

### Non à l'augmentation de l'âge de la retraite

Le nouveau ministre du Travail sait désormais à quoi s'en tenir sur la question du recul de l'âge de la retraite, annoncé comme principale hypothèse de travail, pour le rendez-vous souhaité par le président de la République.

A l'issue d'un entretien entre les leaders syndicaux et le ministre, le secrétaire général de la CGT a déclaré : « *Le débat sur l'avenir des retraites est clos avant même d'avoir commencé* ».

Il a également prévenu M. Darcos que dans ce contexte, le dialogue avec les syndicats « *allait être très compliqué* ». Ces derniers ont exigé du gouvernement de relancer le chantier de la pénibilité, prévu par la réforme Fillon. Négociations au point mort du fait des blocages persistants du Medef.

## Emploi

### Moins d'offres d'emplois chez les cadres

Les offres d'emploi de cadres proposées par les entreprises se sont effondrées de 35,5% entre janvier et mai 2009 et par rapport à la même période de 2008, selon les dernières statistiques de l'Apec.

Tous secteurs confondus, la chute est de 30,7%. En dépit de cette baisse, les entreprises et les recruteurs continuent de rencontrer des difficultés pour pourvoir certains postes.

« *La raréfaction de candidats est l'élément explicatif le plus récurrent, principalement pour des profils pointus. C'est le cas de l'informatique, de la construction et du tertiaire* ».

Les rémunérations proposées, nettement insuffisantes dans ces secteurs, ne contribuent-elles pas à ce phénomène ?

Il y a urgence à reconnaître la qualification et les diplômes par le salaire.

### Dire et faire

La Commission sur la politique de la jeunesse, présidée par Martin Hirsh, a présenté son Livre vert le 7 juillet dernier.

Cinquante sept propositions mettent en avant la responsabilité de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires sociaux à l'égard des jeunes.

Un « service public de l'orientation » et un doublement du nombre de contrats en alternance sont proposés. La question fondamentale de l'autonomie financière n'est pas traitée jusqu'au bout, alors que le travail étudiant est mis en avant par des propositions d'exonérations de cotisations patronales.

Mais la vraie question est bien de savoir si une autre répartition des richesses permettra de financer les mesures avancées ou si le Livre vert finira au fond d'un tiroir.

## International

### RFI dans la tourmente, les salariés trinquent

Depuis le 12 mai, les salariés de RFI luttent par la grève contre un plan social drastique de 206 suppressions d'emploi. L'intersyndicale (SNJ-CGT, SNRT-CGT, CFDT, CGC, CFTC) de la chaîne France 24 vient de leur apporter son soutien et souhaite que la direction de l'Audiovisuel Extérieur de la France (AEF) reclasse les licenciés de RFI au sein de la rédaction de France 24. L'intersyndicale (SNJ-CGT, SNRT-CGT, FO et SNJ) de RFI a décidé de suspendre la grève jusqu'au mois de septembre afin de ne pas « pénaliser » les CDD et les pigistes pendant l'été. L'intersyndicale et la direction devraient être reçues au ministère de la Culture, selon les syndicats cette réunion « s'apparente à une médiation » ce qu'ils réclament depuis des semaines.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr)

## Échos

### Le dimanche, c'est pour nous !

Le Sénat vient d'adopter à une courte majorité une loi qui banalise le travail du dimanche et met les salariés en situation d'inégalité.

Cette loi maintient les cinq « dimanches des maires » et légalise les ouvertures aux abords de grandes villes comme Paris, Lille ou Marseille. Là, les salariés conserveront, en principe, le doublement du salaire et la récupération du dimanche travaillé.

Par contre, dans 500 communes ou zones touristiques dont le nombre pourrait rapidement passer à 6000, les entreprises de vente au détail pourront imposer le travail dominical, sans jour de repos compensateur et sans doublement du salaire. Il s'agit là d'un véritable recul de société qui ne peut qu'inciter à la poursuite de l'action engagée.

## Santé

### Sois malade et paie !

Le financement de l'Assurance Maladie ne peut se faire sur le dos des salariés. Les propositions de la CNAM sont inacceptables et la CGT a voté contre. Faire croire que les arrêts de travail, en hausse en raison de la dégradation des conditions de travail, sont la cause de l'augmentation des dépenses, est un mensonge éhonté. Ce sont les recettes qui sont en baisse, en partie en raison de la crise, mais surtout en raison des exonérations innombrables des entreprises.

La CGT propose une réforme du financement en modulant les prélèvements des entreprises selon la politique de l'emploi et des salaires et en revoyant l'ensemble des exonérations.

Le droit à tous à la santé est un enjeu majeur, qui nécessite un grand débat national sur son financement.

### Accord sur la « portabilité » des droits

La CGT a décidé de signer l'accord sur la « portabilité » des droits en matière de Santé et de Prévoyance. Cet accord est un avenant à l'Accord National interprofessionnel sur la modernisation du marché du travail, du 11 janvier 2008. Il permet, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2009, d'ouvrir de nouveaux droits pour les salariés licenciés ou en fin de CDD éligibles au régime d'assurance chômage. C'est la possibilité d'ouverture d'un droit dès le 1<sup>er</sup> mois de travail. Toutefois le bénéfice de cet accord est lié à la condition d'une couverture des droits en matière de prévoyance et de complémentaire santé chez le dernier employeur. La CGT insiste sur la nécessité de mutualisation des risques et de la gestion au niveau des branches professionnelles, afin qu'un plus grand nombre de salariés puisse en bénéficier sans condition d'ancienneté.

## Égalité

### Discrimination salariale

A France Télécom beaucoup de collègues cadres (notamment seniors) se plaignent d'augmentations managériales discriminatoires, car nettement inférieure au 2%, en moyenne, négociés lors de l'accord salarial 2009. Rappelons que le plafond de la Sécu (34 308 €/an) a augmenté de plus de 3% sur la même période. Force est de constater, une nouvelle fois, le détournement du mérite individuel pour la mise en place d'un système qui a pour finalité de privilégier quelques uns et surtout de réduire la masse salariale globale.

La CGT dénonce cette politique d'individualisation des salaires, qui prive les cadres de toute augmentation générale, qui provoque injustices et discriminations et qui conduit à ce que le salaire (fixe et variable) ne suit plus le coût de la vie.